



**MANIFESTONS LE 21 SEPTEMBRE POUR LE RETRAIT DES ORDONNANCES DE REGRESSION SOCIALE !**

La forte journée de mobilisation unitaire du 12 septembre a fait la démonstration de la détermination des salariés, jeunes, retraités à contester la loi travail XXL préparée via les ordonnances Macron.

Ces ordonnances prolongent et aggravent la loi El Khomri dont nous continuons à demander l'abrogation. L'inversion de la hiérarchie des normes est poussée jusqu'au bout, « c'est plus de norme du tout ». L'individualisation complète du contrat de travail est une revendication patronale pour baisser le « coût du travail » et faciliter les licenciements au motif que cela faciliterait les embauches. Non seulement des économistes ont démontré que cela n'était pas exact, mais le Medef se refuse à tout engagement de création d'emplois.

De nombreux signes montrent que les orientations et premières décisions du gouvernement rencontrent déjà l'hostilité d'une majorité de la population. Les étudiants, les salariés, les retraités personne n'est épargné : baisse des APL, augmentation de la CSG, suppression de 100.000 emplois aidés, annonce de 120.000 suppressions d'emplois dans la fonction publique...

Le 22 septembre, le conseil des Ministres examinera les ordonnances de la «loi travail XXL».

**RETRAIT DES ORDONNANCES !**

Nous revendiquons de nouveaux droits pour les salariés et un code du travail protecteur.

Dans le cadre de la journée nationale de grèves et d'actions du jeudi 21 septembre, les syndicats CGT, FO, SUD et CFE-CGC de l'AFP appellent à participer massivement aux manifestations à Paris et en province.

A Paris, RDV Place du 18 juin 40 (Montparnasse), 14H00